



REUNION DE QUARTIER

DOELAN

18 OCTOBRE 2025

INTRODUCTION :

Jacques JULOUX Maire, M. ROSSIGNOL, Mme LE MOIGNE, M. PERON, M. BADOC, M. LE GUENNEC sont présents.

Le Maire introduit la réunion en rappelant aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques : chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

Il rappelle les règles de ce temps d'échange : pas de questions d'ordre personnel et du respect dans les échanges entre les participants et vis-à-vis des élus.

Retour sur les questionnements de la réunions précédentes :

Questions posées au cours de la réunion publique du 19 octobre 2024

Denise LE MOIGNE fait le point sur les questions en suspens l'année passée.

QUESTIONS POSEES EN 2024	REPONSES APPORTEES
Question sur un arbre qui tombe chez Mme VONNIER à Stervinou (2 troncs sur le domaine public)	David ROSSIGNOL s'est rendu sur place.
M. LE GUELLEC interroge sur la liberté de circulation sur les chemins cadastrés avec servitudes : Porsac'h (GR34). Depuis 20 ans des propriétaires indélicats ont installé une pancarte qui interdit le passage, or il s'agit d'un chemin qui comprend une servitude de passage cadastrée. Comment se fait-il que les panneaux n'aient pas	Une rencontre a été organisée avec M. Le Maire, Denez DUIGOU et M. LE GUELLEC en janvier 2024. David ROSSIGNOL informe qu'un rendez-vous est fixé dès lundi 21 octobre à 9h et précise que le panneau sera installé.

été installés malgré les engagements du Maire ?	
Mme DEDOURGE évoque un problème avec un lampadaire près du restaurant « la bernique ». L'état d'usure de la voirie est également évoqué.	<p>David ROSSIGNOL répond que les éclairages publics seront changés prochainement. Il explique que celui qui est en panne n'a donc pas été changé mais le sera prochainement, dans l'attente de l'installation des éclairages neufs.</p> <p>David ROSSIGNOL souligne qu'un petit élagage est également prévu au niveau des lampadaires. Enfin il informe que pour la route, le département sera sollicité pour une reprise au niveau du bar restaurant.</p> <p>Fait : le département a été sollicité mais pas de réfection prévue à ce jour.</p>
M. LE DU demande où se trouve le panneau de fin d'agglomération sur la route de Porsac'h?	<p>David ROSSIGNOL répond qu'il va faire le lien avec les services techniques pour remettre le panneau.</p> <p>Il profite de cette question pour évoquer le fait que la ville se fait régulièrement voler des panneaux.</p> <p>Les services techniques ont commandé un nouveau panneau qui sera mis en place dès sa réception</p>
Madame VENEAU indique que malgré les 2 chicanes les gens roulent encore trop vite à Kervenou Doëlan. Il faudrait que les gens respectent les panneaux installés.	<p>David ROSSIGNOL explique que c'est un vrai problème mais que c'est malheureusement partout pareil. L'élu confirme que les chicanes provisoires vont être pérennisée.</p> <p>En cours : travaux prévus et devis signé</p>
Mme GREVELEC demande si la commune peut acquérir des terrains qui rejoignent le bois d'amour et Kervec / Intérêt pour relier le bourg et Doëlan . Doëlan Clohars Environnement (DCE) est prêt à travailler sur le sujet avec la commune.	<p>La commune ne peut pas préempter sans projet déjà défini et la question de la volonté de vendre des propriétaires se pose de toute façon.</p> <p>Evolution du dossier attendue, suite aux contacts en cours.</p>
Philippe CAUDRON (Amis de la chapelle) est très heureux des travaux de couverture à venir mais évoque également un problème d'étanchéité des vitraux et une grosse branche en équilibre sur le fond de la parcelle.	<p>David ROSSIGNOL se rendra sur place pour la branche.</p> <p>Anne MARECHAL évoque un échange à organiser pour le sujet des vitraux. Elle indique que les services se rendront sur place pour analyser la problématique des vitraux.</p> <p>Fait et réglé</p>

Présentation des projets en cours ou à venir

Présentation des réalisations effectuées depuis la dernière réunion de quartier.

- Route de Doëlan rive droite réalisation d'un Chaucidou
- Réfection de la voirie RD et des abords de Langlazic au camping de Kergariou
- Capitainerie : lancement du chantier avec objectif de réception en fin d'année 2025 ou début d'année 2026
- Chapelle Saint Anne réfection de la toiture
- Travaux de réfection du mur de Toul Striz
- Escalier à annexes rive gauche
- Arrivée d'un nouveau maître de port : Alexis Marty
- Friche Doëlan : motion votée en faveur du projet, rencontre à 2 reprises avec les plaignants, modification du projet, appel en cassation.
- Rencontre avec un des propriétaires des terrains longeant le Sénéchal en vue de réaliser un cheminement.

Présentation des projets en cours et à venir :

- **Fibre déploiements**

Le Maire informe du déploiement de la fibre en avril 2026 mais rappel que l'installation dans les foyers n'arrivera qu'en fin d'année 2026 sur l'ensemble du territoire communal.

- Passage en LED de tous les éclairages

David ROSSIGNOL informe d'un partenariat avec le SDEF pour passer 100% de l'éclairage public en LED. Il précise qu'en principe l'ensemble de la commune sera passée à l'éclairage public LED d'ici la fin de l'année.

- Enfouissement des réseaux rive droite RD

David ROSSIGNOL informe de l'enfouissement des réseaux électriques entre le Pont Du et le lavoir. Les travaux sont retardés du fait un contretemps juridique du SDEF mais informe que les enfouissements vont se faire. Il évoque la réalisation des travaux en 3 tranches malgré ce petit contretemps.

- Local SNSM

Le Maire informe des futurs travaux pour un nouveau local SNSM dans les anciens locaux de la capitainerie.

Questions posées au cours de la réunion publique du 18 octobre 2025

QUESTIONS POSEES EN 2025	REPONSES APPORTEES
M. LE DU. Route de Porsac'h Question sur l'emplacement du panneau d'agglomération.	Le panneau sera positionné plus loin en allant vers Porsac'h. Les deux panneaux, entrée et sortie de ville, seront alignés.
M. DECOMME interroge sur l'enfouissement des réseaux. Des poteaux sont sur son terrain et il s'interroge sur les contraintes de poteaux qui	David ROSSIGNOL informe que les riverains seront informés pour la circulation. S'agissant des poteaux qui sont sur le domaine privé l'élu répond qu'ils seront

<p>portent des réseaux électriques et télécom. Il demande également comment seront gérés les travaux rue du Moulin de Kerlagat.</p>	<p>supprimés. M. DECOMME répond qu'un risque existe pour le terrain. David ROSSIGNOL précise que les entreprises remettront le terrain en état.</p>
<p>M. KAUFMANN demande comment seront traités les enfouissements fibres et réseaux électriques.</p>	<p>David ROSSIGNOL répond qu'une surlargeur sera nécessaire pour enfouir.</p>
<p>M. LECLERC indique que depuis les travaux d'assainissement, la chaussée est affaissée contre le mur de pierres sèches. Cela engendre une flaqua qui fragilise le mur des propriétaires. M. LECLERC indique avoir fait une demande sur le sujet en 2023.</p>	<p>David ROSSIGNOL va passer voir le propriétaire pour constater et trouver une solution.</p>
<p>Mme DEDOURGE évoque une rumeur de la mise en sens unique de la rive gauche.</p>	<p>Le Maire indique qu'une rumeur est souvent malveillante. Le Maire confirme, comme David ROSSIGNOL, qu'il n'a jamais été question d'un sens unique.</p>
<p>M. COURTOT évoque les problèmes de stationnement dans les petites rues en impasse avec peu de largeur. Il regrette que des contraventions soient appliquées alors qu'une tolérance semblait de mise. Il évoque l'interpellation de riverains qui interdisent de se garer et veut connaître les règles applicables. Il évoque une contravention reçue il y a 3 jours.</p>	<p>Le Maire répond que les espaces non matérialisés ne sont pas autorisés. Il rappelle que les automobilistes ont l'obligation de rentrer les véhicules sur leur parcelle. Les élus indiquent qu'ils iront sur le terrain pour voir si d'autres places peuvent être matérialisées. David ROSSIGNOL complète : s'agissant d'une route départementale il ne sera probablement pas possible de matérialiser des stationnements.</p>
<p>Mme BOURHIS- Lieudit Kernoal- évoque un problème de virage dangereux. Un nouveau poteau électrique pose un problème de dangerosité. Elle craint des accidents à venir. Elle explique ne plus pouvoir sortir par sa petite barrière. Elle précise que l'enlèvement de 2 sapins du voisin pourrait améliorer la situation.</p>	<p>Le Maire répond qu'un radar mobile peut être envisagé temporairement pour évaluer la vitesse. Les services techniques feront le nécessaire pour prévoir cette évaluation qui sera temporaire et permettra d'évaluer la dangerosité.</p>
<p>Mme CAPLIER informe du stationnement non conforme de remorques. Elle montre des photos sur son téléphone.</p>	
<p>Mme SEGALOU demande un panneau concernant l'interdiction des chiens. Elle demande que des panneaux soient remis devant</p>	

la plage Porz Stancou.	
M. LE DU demande si les bateaux à moteur et les scooters de mer peuvent venir sur la plage en dehors des plages surveillées et notamment à la roche percée.	Le Maire répond que c'est possible sans interdiction formellement édictée. Les élus répondent que la demande de mise en place d'une règlementation sera examinée.
M. KAUFMANN demande comment améliorer la liaison entre la rive droite et le bourg à vélo.	Le Maire répond qu'il ne voit pas de solution en dehors de la vallée du Sénéchal. La piste est en discussion sur le sujet avec les propriétaires des parcelles concernées.
M. COSTAOUEC -Beg ar Roz- évoque les talus non entretenus. Il ne peut plus accéder à certains espaces. (ex-Propriété Guitine).	Pour les talus le Maire indique que le policier municipal ira sur place pour vérifier s'il n'est pas entretenu. David ROSSIGNOL se rendra sur place pour évaluer la situation.